



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E205202

VALABLE JUSQU'AU

16/05/2027

ÉDITÉ LE

31/03/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/12/2023

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 12/11/2024  
10 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VESOUL

Siret : 676 950 041 00076

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4035256

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 170062162 P - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 170062162 P - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : CHAUFFAGE SANITAIRE JEANDEL-GROSDÉMANGE (AGENCE)

35 AVENUE DE LA GARE  
88340 LE VAL-D'AJOL

Téléphone : 03 84 49 20 16

Fax :

Portable : 06 70 07 83 71

Site Internet :

E-mail : jeandel.grosdemange@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

GROSDÉMANGE LUDOVIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	26/03/2026
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	24/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	27/06/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/05/2024
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	20/05/2024
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	20/05/2024
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	27/06/2024

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.